

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Bloc d'activités 1 (obligatoire) : Contribuer à définir la politique d'une organisation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1- Identification des enjeux de l'organisation et de ses parties prenantes	C1 Identifier les parties prenantes et les acteurs de l'organisations à partir des activités de l'organisation pour connaître les acteurs et leurs enjeux	Mise en situation professionnelle reconstituée sur la base du cas d'une structure donnée (entreprise, administration ou association), rédaction d'une note de recommandation stratégique pour la mise en place d'une démarche d'engagement de l'organisation (RSE, DD ou QHSE) à défendre auprès de l'organe directeur de l'organisation.	- Les spécificités de la structure et de son organisation sont identifiées et comprises - Les parties prenantes en lien avec l'activité de la structure et leur rôle sont identifiées

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	C2 Synthétiser les enjeux des parties prenantes et de l'organisation dans une perspective d'engagement social et environnemental pour construire une stratégie pertinente	Epreuve écrite rendu collectif : préparation en temps libre Oral individuel : 15 min Livrables : Note stratégique comprenant : - Présentation de la structure et de sa gouvernance - Identification des enjeux en matière de Développement Durable, de RSE ou de QHSE de la structure - La présentation de ses obligations DD, RSE ou QHSE - La proposition de démarche : méthode, gestion de projet, acteurs et instances de gouvernance, moyens mobilisés,	- Les enjeux en matière de RSE/DD/QHSE pour la structure et son activité sont identifiés - La politique proposée est cohérente avec les enjeux identifiés - Le cadre réglementaire pertinent (RSE, DD ou QHSE) au sein de la structure est analysé
	C3 Intégrer les enjeux des parties prenantes et de l'organisation dans une stratégie globale au bénéfice de tous pour définir une politique cohérente		- Le raisonnement et déroulé des idées et des arguments sont cohérents et logiques - La méthode proposée est claire et complète
A2- Rédaction d'un plan d'actions stratégiques	C4 Lister les risques et opportunités de l'organisation pour dessiner sur le temps long l'évolution de la stratégie		- Les risques et opportunités sont identifiés et des solutions pertinentes en réponse sont proposées - La planification des tâches est réaliste et opérationnelle
	C5 Construire un plan de développement de l'activité en fonction du mode de financement et des contraintes budgétaires		- Le budget proposé est cohérent et équilibré - Le plan de développement de l'activité est cohérent avec le mode de financement et les contraintes budgétaires

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

A3- Obtention de l'adhésion des dirigeants	C6 Formaliser une présentation de la stratégie en utilisant les outils de rédactions de manière adéquate pour convaincre	budget de fonctionnement... - Les points de vigilance et les solutions pour y remédier	- Les outils de rédaction sont choisis de manière adéquate pour convaincre
	C7 Convaincre, par une démonstration argumentée, de la pertinence de l'orientation choisie pour obtenir la validation de la politique par la direction	Oral sur la base du rapport rendu : - Discussion pour convaincre l'auditoire de la pertinence de la démarche proposé - Explicitation des points de question	- La présentation orale est cohérente et permet de démontrer la pertinence de l'orientation choisie

Un bloc est obtenu si toutes les compétences sont validées.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Bloc d'activités 2 (obligatoire) : Manager une équipe de projet durable

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1- Constitution et animation une équipe projet	C1 Exprimer et quantifier les besoins en compétences nécessaires pour assurer la bonne répartition des missions et mener le projet à son terme	Mise en situation professionnelle reconstituée. Sur la base d'un cas fictif ou réel donné, formuler un retour d'expérience sur la gestion du collectif de travail, les difficultés rencontrées, les solutions trouvées. Le retour fait l'objet d'un échange avec un coach RH	- Les moyens humains en temps et compétences sont définis en cohérence avec le projet et la structure
	C2 Affecter les tâches à réaliser aux personnes selon leur compétences dans une méthode collaborative pour assurer l'adhésion au projet		- Un planning prévisionnel du projet est établi avec tâches et les ressources associées

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

A2- Résolution des difficultés	C3 Gérer les situations spécifiques ou délicates en mobilisant de manière efficace et efficiente les ressources disponibles afin de prévenir et gérer les situations conflictuelles	<i>Epreuve écrite rendu collectif : préparation en temps libre</i> <i>Oral individuel : 15 min</i> Livrables : - Dossier de retour d'expérience - Oral de soutenance du dossier	- Les limites organisationnelles du projet sont identifiées - La méthode de gestion la plus adaptée au conflit est proposée - Les leviers d'actions préventifs et correctifs sont identifiés en cohérence avec les limites identifiées
A3- Communication efficace avec l'équipe	C4 Communiquer en associant efficacement les équipes internes et externes afin de mener le projet efficacement		- La capacité à convaincre un auditoire est démontrée - Le raisonnement et la logique de présentation orale sont cohérents avec la problématique - Les arguments et les réponses apportées sont clairs et efficaces pour convaincre
	C5 Etablir un bilan auprès de l'équipe et de la direction pour valoriser les réussites et anticiper les prochaines difficultés		- Les propos sont synthétiques et qualitatifs - Les différentes étapes des missions sont reprises - Les réalisations personnelles marquantes sont présentées - Les points de réussite, d'échec et de progrès sont présentés et analysés - Les éléments de preuves démontrant la réussite des missions sont présentés

Un bloc est obtenu si toutes les compétences sont validées.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

- REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Bloc d'activités 3 (obligatoire) : Prévenir les risques d'un projet à impact environnemental ou social

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Descrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1- Garantie de la conformité juridique et normative d'un projet	C1 Identifier le contexte et les normes applicables à celui-ci pour appréhender les logiques spécifiques	Mise en situation professionnelle reconstituée. Elaboration du premier volet réglementaire d'un dossier d'autorisation environnementale sur la base d'un cas fictif ou réel de projet nécessitant une autorisation.	- Une présentation de l'activité ou du projet est formalisée - Le cadre réglementaire est identifié et analysé
	C2 Identifier les sources et les modalités d'évolution du contexte normatif, réglementaire et légal pour permettre une veille pertinente		- Les sources de la veille et ses modalités d'évolution sont identifiées

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

A2- Conduite d'un audit de respect des normes	C3 Mettre en œuvre un dispositif de veille permettant de suivre les évolutions pour prémunir l'organisation ou le projet d'une défaillance au regard du cadre normatif ou juridique	<i>Production écrite collective</i> <i>Préparation en temps libre</i> Livrables : 1) 1 Présentation de l'activité ou du projet 2) 1 Analyse du cadre réglementaire et de la nomenclature ICPE 3) Un plan d'audit 4) Une trame type de dossier	- Un dispositif permettant de suivre efficacement les évolutions est proposé
	C4 Etablir un dossier sollicitant l'agrément de la puissance publique pour une activité ou un projet à impact environnemental afin d'en permettre la mise en œuvre		- Le dossier est construit en conformité avec les exigences de l'organe de décision - Le dossier comporte l'ensemble des pièces demandées
	C5 Délimiter le périmètre de l'audit et les normes applicables selon les caractéristiques de l'activité afin de conduire un audit pertinent		- Le périmètre de l'audit est défini et un plan d'audit est produit - Le plan d'audit est pertinent pour répondre aux enjeux
A3- Identification et déploiement des recommandations	C6 Poser un diagnostic en se basant sur les études réalisées et sur les normes s'appliquant au projet ou à la structure pour identifier les écarts et non conformités		- Un diagnostic est établi suite aux observations faites et les écarts ou non conformités sont listées

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	C7 Proposer un plan d'actions réaliste et opérationnel pour mobiliser les parties prenantes dans la mise en conformité de la structure ou du projet		- Un plan d'action est défini en cohérence avec le diagnostic d'audit rendu
	C8 Suivre avec les acteurs la mise en œuvre du plan d'action selon le calendrier défini pour garantir la mise en conformité dans les délais impartis		- Une planification adéquate du suivi du plan d'action est proposée

Un bloc est obtenu si toutes les compétences sont validées.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Bloc d'activités 4 (obligatoire) : Accompagner la maîtrise d'ouvrage d'un projet ayant un impact environnemental

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1- Transposition un cahier des charges en objectif opérationnels	C1 Analyser le cahier des charges du projet pour identifier les contraintes du maître d'ouvrage	Mise en situation professionnelle reconstituée. Réponse à un besoin formalisé sous forme d'appel d'offre / appel à projet ou de lettre de commande pour conduire une mission d'expertise juridique et technique sur un territoire ou une activité présentant des enjeux	- La commande est reformulée de manière claire et synthétique - Un état des lieux synthétique du territoire ou de l'activité et de son environnement est réalisé - Les acteurs et de leur rôle dans le projet sont identifiés - Une analyse des responsabilités juridiques est formalisée

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

A2- Planification du projet	C2 Décliner la stratégie en jalons opérationnels pour l'intégrer dans le projet global et répondre aux attentes du maître d'ouvrage	environnementaux importants Production écrite collective : 4h et restitution orale collective : 45 min Livrables : 1 Dossier de réponse à Appel d'offre / appel à projet :	- Les moyens et des ressources nécessaires sont identifiés - Une proposition de stratégie est formalisée - Les analyses et propositions associées sont cohérentes - Des pistes d'actions pour répondre aux enjeux environnementaux identifiés sont formulées
	C3 Planifier les jalons selon les contraintes temporelles du projet pour permettre le suivi des avancées	- Compréhension de la commande - Présentation des moyens mobilisés - Calendrier - Budget - Etat des lieux et enjeux - Cartographie d'acteurs et leur rôle et responsabilité - Proposition de stratégie de gestion - Proposition d'actions	- Un calendrier de mission est défini - Le budget prévisionnel de la mission est établi
	C4 Affecter à chaque jalon des critères de réussite par la concertation avec les acteurs et en fonction des normes en vigueur pour objectiver les avancées		- Une liste de KPI est définie et cohérente avec les actions définies
A3- Pilotage du projet	C5 Mener le projet selon une méthodologie agile pour garantir que les objectifs seront tenus		- La méthodologie retenue est présentée et justifiée - Le pilotage et la coordination sont définis en cohérence avec la méthode
	C6 Remonter les indicateurs grâce à un outil faisant le lien avec la maîtrise d'ouvrage pour permettre l'évaluation de l'avancement du projet		- Les modalités de reporting sont définies

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	C7 Ajuster la feuille de route en concertation avec les acteurs et la maîtrise d'ouvrage pour garantir l'atteinte des objectifs finaux		- Un retour d'expérience sur les ajustements faits au cours de la mission est présenté
--	--	--	--

Un bloc est obtenu si toutes les compétences sont validées.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

- REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Bloc d'activités 5 (optionnel) : Elaborer et mettre en œuvre la politique RSE ou Développement durable d'une organisation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1- Rédaction d'un diagnostic RSE	C1 Rédiger un diagnostic RSE pour une organisation en partant des analyses pertinentes afin de contribuer à l'orientation concrète de la politique de l'organisation	Mise en situation professionnelle reconstituée. Sur la base d'un cas fictif ou réel donné (entreprise, administration ou association), le candidat devra décrire dans un rapport de synthèse la mise en place d'une démarche RSE dans la structure donnée.	- Un diagnostic est établi - Le périmètre de la démarche et les priorités sont définis - Les parties prenantes sont identifiées - Les enjeux sont identifiés - La stratégie et la politique RSE de la structure sont formalisées et en cohérence avec les enjeux de la structure
A2- Application de la norme ISO26001	C2 Engager l'organisation dans une politiques sociale et environnementale par l'application du référentiel de la norme ISO 26001 afin de donner un cadre	<i>Epreuve écrite individuelle : Préparation en temps libre</i>	- Le choix du référentiel est motivé et cohérent avec l'activité de la structure

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	d'évaluation claire auprès des parties prenantes	Livrables : 1) 1 Argumentaire du choix du référentiel 3) 1 Un calendrier de projet 4) 1 Une proposition méthodologique et pratique d'élaboration du diagnostic 5) 1 Politique RSE 6) La proposition méthodologique de la stratégie RSE 7) 1 Plan d'action prévisionnel 9) Les éléments de communication 10) 1 dispositif de suivi et d'évaluation (outil et tableau d'indicateurs) 12) 1 trame de Rapport Extra-financier	- Les modalités de travail / gouvernance du mode projet sont déterminés - Un plan d'actions est établi en cohérence avec la stratégie de la structure - Une estimation des moyens humains et financiers (budget et ressources) est présentée et est cohérente - Les éléments de communication interne et externe sont formalisés - Une description de la mise en œuvre de la sensibilisation des parties prenantes est fournie - Un tableau de bord des indicateurs est mis en place selon la GRI - Les indicateurs sont établis en fonction des objectifs et du référentiel choisi - Les modalités de pilotage des remontées et du contrôle des informations sont définies - Le rapport RSE est rédigé et cohérent
--	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

A3- Rédaction d'un reporting extra financier	C3 Rédiger un rapport extra financier dans le cadre d'une politique RSE définie afin de valoriser les actions de l'organisation auprès de ses parties prenantes		- Le business model de l'entreprise est décrit - Les principaux risques sociaux et environnementaux sont définis - Les politiques mises en œuvre pour gérer les risques identifiés sont décrites - Un retour sur les résultats des politiques mises en œuvre est fait
A4- Rédaction d'un diagnostic Développement durable	C4 Rédiger un diagnostic DD pour une organisation en partant des analyses pertinentes afin de contribuer à l'orientation concrète de la politique de l'organisation	Mise en situation professionnelle reconstituée. Sur la base d'un cas fictif ou réel donné (entreprise, administration ou association), le candidat devra répondre à un appel d'offre d'une démarche territoriale de développement durable (type Agenda 21 local).	- Un diagnostic est établi - Le périmètre de la démarche et les priorités sont définis - Les parties prenantes sont identifiées - Les enjeux sont identifiés - La stratégie et la politique DD du territoire sont formalisées et en cohérence avec les enjeux identifiés
A5- Application d'un programme d'action pour le développement durable (type Agenda 21) dans la politique d'une collectivité	C5 Organiser les actions d'une collectivité en cohérence avec les impératifs d'un programme d'action pour le développement durable pour inscrire son action en conformité avec les directives publiques	Epreuve écrite et restitution orale collective : temps de préparation libre. Oral de 45 min Livrables : 1) Présentation du territoire et de sa gouvernance	- Les modalités de travail / gouvernance du mode projet sont déterminés - Un plan d'actions est établi en cohérence avec la stratégie - Une estimation des moyens humains et financiers (budget et ressources) est présentée et est cohérente - Les éléments de communication interne et externe sont formalisés

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		4) Une stratégie de concertation et de communication 5) Un calendrier de projet 7) Une proposition méthodologique et pratique d'élaboration du diagnostic territorial partagé 9) Le dispositif de suivi et d'évaluation (outil et tableau d'indicateurs) 10) La proposition méthodologique de la stratégie de développement durable pour le territoire 12) La proposition méthodologique et pratique d'élaboration du programme d'action	- Une description de la mise en œuvre de la sensibilisation des parties prenantes est fournie - Un tableau de bord des indicateurs est mis en place selon la GRI - Les indicateurs sont établis en fonction des objectifs et du référentiel choisi - Les modalités de pilotage des remontées et du contrôle des informations sont définies - La réponse à l'appel d'offre est rédigée de manière cohérente
--	--	--	--

Un bloc est obtenu si toutes les compétences sont validées.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

- REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Bloc d'activités 6 (optionnel) : Elaborer et faire vivre les systèmes QHSE d'une structure

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1- Etablissement d'une cartographie de l'organisation	C1 Cartographier les processus de l'organisation pour permettre à chacun d'identifier ce que fait l'organisation et sa place au sein de celle-ci	Mise en situation professionnelle reconstituée. Sur la base d'un cas fictif ou réel donné (entreprise, administration ou association) le candidat doit appréhender le cas et mettre en place un système de management de la qualité et de l'environnement conforme aux normes ISO 9001 :2015, ISO 14001 :2015, ISO45001 :2018.	- Les parties intéressées, leurs besoins et attentes sont identifiés ; - Les fiches processus de la structure donnée sont construites et cohérentes avec les activités de la structure
A2- Application des normes ISO 9001, 14001 et 45001 pour la composition d'un SMI	C2 Coordonner les politiques qualité, hygiène et sécurité en utilisant les normes ISO 9001, 14001 et 45001 pour construire un système de management intégré propre à l'organisation		- Les exigences communes à 2 ou plusieurs référentiels sont identifiés - Un type de système de management intégré est choisi et justifié par rapport à la structure donnée - Les exigences applicables à la structure et les exclusions éventuelles sont identifiées ;

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

A3- Déploiement d'une démarche QVT		<i>Epreuve écrite et restitution orale collective : temps de préparation libre. Oral de 45 min</i> Livrables : - Manuel explicatif de la démarche qualité - Les fiches processus complétées avec les exigences ISO 14001 ; 9001 ; 45001 - Tableau des textes applicables - 1 plan d'actions, - 1 calendrier d'audit interne, - Un planning du système - 1 politique QE intégré, - 1 procédure fusionnée QE.	- La conformité de la structure est évaluée - Les Risques et opportunités sont définis, les moyens de maîtrise associés détaillés - Des objectifs mesurables sont définis, les cibles sont chiffrées - Les indicateurs de mesure de la performance sont définis et cohérents avec les objectifs fixés - Une politique QE intégrée est rédigée - Un plan d'action est établi - Une planification du système est faite - Un calendrier d'audit est présenté
	C3 Améliorer la qualité de vie au travail des parties prenantes de l'organisation en utilisant les outils de la QVT pour donner à chacun autonomie, valeur et perception de son travail	Mise en situation professionnelle reconstituée. Le candidat doit appréhender le cas de la structure précédemment étudiée et organiser la mise en place d'une démarche de QVT en la justifiant dans un	- Un état des lieux est dressé - Les enjeux de la démarche sont identifiés - Les points/leviers de progrès, attendus, moyens mobilisés, coûts associés sont définis

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

A4- Rédaction d'un plan de continuité d'activité		écrit à l'intention de la direction. Production écrite individuelle en 4 h Livrable : 1 Note d'opportunité : - Les enjeux en matière de QVT - Les obligations réglementaires - Les leviers d'actions - Les moyens humains et financiers	- Les moyens humains et financiers pour la réussite de la démarche sont précisés - Les textes applicables en matière de QVT sont explicités
	C4 Rédiger un plan de continuité d'activité (PCA) en prenant en considération les risques liés à l'activité pour permettre la pérennisation du projet	Mise en situation professionnelle reconstituée. Sur la base d'un cas connu rédiger un plan de continuité d'activité simplifié à l'intention de la direction. Production écrite collective Livrable : 1) 1 PCA simplifié :	- Le contexte est établi - La durée d'indisponibilité acceptable et le niveau de service minimum pour chaque activité est défini - Les scénarios de crise prioritaires sont identifiés - Une liste des moyens et procédures à mettre en œuvre est établie - Rédaction du plan : Les réponses aux différents scénarios de crise sont données

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		- Contexte de la structure - Besoins de continuité - Scénarios - Moyens et procédures - Stratégie de réponse au scénario	
--	--	--	--

Un bloc est obtenu si toutes les compétences sont validées.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

- REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Bloc d'activités 7 (optionnel) : Préserver la biodiversité par la mise en œuvre de la séquence Eviter - Réduire - Compenser

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1- Mesure des impacts sur l'environnement	C1 Utiliser les méthodes reconnues et adaptées au projet pour évaluer l'impact environnemental de l'activité en utilisant les données issues des inventaires	Mise en situation professionnelle. Préparation d'un dossier d'autorisation environnementale à travers une note de cadrage. Production écrite collective Livrables : 1 note de cadrage préfigurant Dossier d'autorisation comprenant :	- Une présentation du projet ou de l'activité est formalisée - Les enjeux généraux de la mission sont détaillés - Une étude d'incidences environnementales simplifiée est réalisée : - L'état initial de l'environnement synthétique est identifié - Les effets directs et indirects font l'objet d'une analyse sommaire Les moyens humains nécessaires à la réalisation de la séquence ERC sont définis

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		1) 1 Etude d'incidences environnementales simplifiée 2) 1 Etude de dangers simplifiée 3) 1 résumé non technique	- Les ressources matérielles nécessaires sont identifiées - Les modalités de pilotage stratégique et opérationnel de la mission (COPIL, COTECH, Réunion de travail de l'équipe projet, Réunion d'échanges, concertation...) sont déterminées en précisant la fréquence et la répartition et sont en lien avec le calendrier prévisionnel de la mission
A2 : Mise en œuvre de la séquence ERC	C2 Utiliser les outils de la séquence Eviter - Réduire - Compenser (ERC) en fonctions de caractéristique du projet pour atténuer l'impact du projet sur l'environnement et garantir son autorisation	Mise en situation professionnelle reconstituée. Pour le compte d'un maître d'ouvrage d'une expression des besoins à travers la rédaction d'un cahier des charges pour la mise en œuvre de la séquence ERC dans le cadre d'un projet ou d'une activité impactant pour l'environnement Production écrite individuelle : 4h Livrables : 1 cahier des charges :	- Un état des lieux synthétique du territoire ou de l'activité et de son environnement est réalisé - Les acteurs et leur rôle dans le projet sont identifiés - Les obligations réglementaires du maître d'ouvrage et des procédures d'autorisation environnementales liées sont analysées - Des pistes de mesures ERC sont définies - Les livrables des études techniques (format et contenu) sont définis - Les délais de réalisation sont définis - Les analyses et propositions associées sont cohérentes

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		- Présentation du projet et du contexte - Cadre réglementaire et obligations du Maitre d'ouvrage - Etat des lieux et enjeux écologiques - Dispositif de pilotage - Moyens humains, matériels et financiers - Calendrier prévisionnel - Descriptions des différentes phases d'études et des livrables attendus	- Les attendus techniques pour l'établissement de la stratégie ERC à produire dans le cadre des dossiers d'autorisation réglementaire sont définis - Les attendus techniques et méthodologiques pour la mise en œuvre opérationnelle de l'évitement, de la réduction, de la compensation sont définis - Un calendrier de mission est défini - Un budget prévisionnel de la mission est établi - Les modalités d'évaluation de l'efficacité des mesures sont établies - Les indicateurs de suivi sont définis - Les exigences en termes d'ajustement éventuels des mesures sont établies
A3- Rédaction d'un plan de gestion et de conservation de la biodiversité	C3 Rédiger un plan de gestion et de conservation de la biodiversité prenant en considération les conclusions de l'étude d'impact afin de donner un cadre à l'activité respectueux de l'environnement	Mise en situation professionnelle reconstituée. Rédaction d'un plan de gestion et de valorisation de la biodiversité à travers une démarche de dialogue territorial	- Un état des lieux territorial et environnemental est réalisé - Les enjeux socio-économiques et écologiques du territoire sont définis et justifiés - Les acteurs du territoire, leurs statuts et missions/compétences sont identifiés.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		<i>Production écrite collective : préparation en temps libre</i> Livrables : 1 Projet de plan de gestion et de valorisation de la biodiversité : - Etat des lieux et enjeux - Cartographie d'acteurs et leur rôle et responsabilité - Analyse des usages et leurs impacts - Cadre réglementaire - Exigences écologiques des espèces ciblées - Problématique principale de gestion - Axes et objectifs - Proposition d'actions et conditions de faisabilité - Calendrier - Budget - Démarche de dialogue territorial	- Les différents usages présents sur le territoire sont identifiés - Les impacts positifs et/ou négatifs de ces usages sont analysés - Une analyse du cadre réglementaire des espèces et habitats présents en précisant notamment leur statut de protection est formalisée - Les exigences écologiques des espèces ciblées sont définies - La problématique prioritaire pour la gestion et la valorisation de la biodiversité est formulée et justifiée - Des axes de travail déclinés en objectifs opérationnels sont proposés et permettent de répondre à la problématique - Les actions prioritaires à mettre en place sont proposées - Les conditions de faisabilité de chaque action sont évaluées et les moyens humains, financiers et matériels à mobiliser sont déterminés - Un calendrier prévisionnel de mise en œuvre des actions est établi - Les conflits d'usage potentiel sont identifiés
--	--	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			- Une démarche de dialogue territorial pour anticiper ces conflits d'usage est proposée - Les analyses et propositions associées sont cohérentes
--	--	--	--

Un bloc est obtenu si toutes les compétences sont validées.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Bloc d'activités 8 (optionnel) : Manager les projets de performance énergétique pour l'immobilier durable et les territoires

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1- Mise en place d'une démarche de performance environnementale	C1 Construire un plan d'utilisation du bâtiment en cohérence avec les enjeux sociaux du territoire ou du projet afin de gérer la dimension humaine du chantier	Mise en situation professionnelle reconstituée. Rédaction d'un cahier des charges de mise en place d'une démarche de performance environnementale (certification HQE, BREEAM, LEED...) d'un projet d'aménagement ou d'un	- Une présentation du projet ou du bâtiment est formalisée - Un plan d'utilisation du bâtiment en cohérence avec les enjeux sociaux du territoire est proposé - Les moyens humains nécessaires définis - Les ressources matérielles nécessaires sont identifiées

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

A2- Obtention de label de certification environnementale	C2 Rédiger un dossier de labélisation environnementale du bâti selon les contraintes imposées par une certification environnementale pour valoriser la dimension environnementale d'un projet de construction immobilière	bâtiment à destination d'un maître d'ouvrage ciblé <i>Epreuve écrite et restitution orale en groupe : temps de préparation libre</i> Livrable : 1 Cahier des charges : - Présentation du projet et du contexte - Un plan d'utilisation du bâtiment - Etat des lieux et enjeux - Choix du référentiel et justification - Description des missions attendues pour mettre en place la certification choisie - Livrables attendus - Planning prévisionnel	- Les enjeux généraux de la mission et de la démarche de certification environnementale et énergétique pour le projet ou le bâtiment sont définis - Les principaux enjeux environnementaux sont identifiés au regard de la mise en œuvre de la certification - Les acteurs et leur rôle dans le projet sont identifiés - Les obligations réglementaires du maître d'ouvrage au regard des thèmes de la certification sont analysées - Un calendrier de mission est défini - Les attendus techniques des études nécessaires à l'obtention de la certification sont définis - Les modalités de pilotage stratégique et opérationnel de la mission (COFIL, COTECH, Réunion d'échanges, concertation...) sont déterminées en précisant la fréquence et la répartition et sont en lien avec le calendrier prévisionnel de la mission - Les modalités d'évaluation de l'efficacité des actions sont établies
---	--	---	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

A3- Audit énergétique des bâtiments			- Les indicateurs de suivi sont définis - La gouvernance du suivi et de l'évaluation est établie
	C3 Etudier les caractéristiques de consommation énergétique d'un bâti, à partir des relevés techniques pour établir les travaux à mener en vue d'une mise en conformité ou de l'amélioration du bâti	Mise en situation professionnelle reconstituée. Sur la base de données fournies, rédaction d'une démarche d'audit énergétique d'un bâtiment donné Production écrite individuelle : 4h Livrables : 1) Présentation du bâtiment et caractéristiques énergétiques 2) Contexte réglementaire 3) Méthodologie de l'audit : - Collecte des données - Analyse des données	- Les enjeux sont définis - Les caractéristiques techniques du bâtiment sont listées - Les exigences réglementaires applicables au propriétaire, gestionnaire, usagers sont identifiées de manière exhaustive ; - Les parties intéressées, leurs besoins et attentes sont identifiés ; - La liste des données à collecter est précisée - La méthodologie de collecte est présentée - La méthodologie d'analyse des données est précisée - Les attendues liées aux préconisations d'amélioration sont précisées - Le plan du rapport d'audit est proposé - Le calendrier d'audit est proposé

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		- Préconisation d'amélioration 4) Plan du rapport d'audit 5) Calendrier	- Le rapport est bien présenté, rédigé dans un Français correct, clair et structuré - Les analyses et propositions associées sont cohérentes
--	--	--	--

Un bloc est obtenu si toutes les compétences sont validées.

Pour obtenir la certification complète, il est nécessaire d'obtenir la validation :

- De l'ensemble des compétences des 4 Blocs obligatoires
- De toutes les compétences d'un des 4 Blocs optionnels
- Du document écrit comprenant mémoire professionnel et bilan de compétences
- De la soutenance devant un jury composé d'un président de jury, d'un directeur de mémoire, d'un rapporteur professionnel ainsi que d'un tuteur professionnel.